

chement son opinion, en ces termes : « Nous nous moquons du pittoresque, mais nous voulons le positif ; » or, le positif c'est l'agrandissement de la chapelle, que nous désirons tous également. Cette manière nette d'envisager les choses donne un nouveau poids à mes observations et à l'appel que j'ai fait à la compétence des juges. Au reste, que risque-t-on, puisque les artistes semblent, par leur silence et leurs offrandes, approuver le projet de démolition ? on peut donc les convoquer, sans crainte d'échouer. Quant à moi, si leur jugement est défavorable à mes prétentions, je prends l'engagement de clore le débat et de me déclarer complètement vaincu ; car, ainsi que je l'ai dit plus haut, je ne prétends pas à l'infaillibilité, et je saurai me résoudre à avoir tort, devant un tribunal dont j'accepte la compétence.